Le Villageois

Journal municipal de Notre-Dame-de-Pontmain
Avril 2017

www.munpontmain.qc.ca

LES AFFAIRES MUNICIPALES

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

5, rue de l'église

JOUR	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	7 h 30 à 12 h	13 h à 16 h
Mardi	7 h 30 à 12 h	13 h à 16 h
Mercredi	7 h 30 à 12 h	13 h à 16 h
Jeudi	7 h 30 à 12 h	13 h à 16 h
Vendredi	7 h 30 à 12 h 30	**FERMÉ**

Pour le congé de Pâques, nos bureaux seront fermés :
Jeudi le 13 avril à compter de 12 h 30
Vendredi le 14 avril et lundi le 17 avril

VOTRE JOURNAL « LE VILLAGEOIS »

Lorsque vous désirez faire paraître une annonce, nous devons la recevoir au plus tard ***le 1er de chaque mois***, sinon après cette date, elle sera reportée au mois suivant.

Prenez note qu'***aucune annonce par téléphone ne sera acceptée. Aussi, les frais de publication devront être payés avant la parution***, sinon elle ne sera pas publiée !

Pour plus de renseignements communiquer avec *Line Ayotte*, à la réception municipale, au 819 597-2382, poste 221 ou via messagerie électronique à l'adresse suivante : info@munpontmain.qc.ca

Merci de votre compréhension !

LES AFFAIRES MUNICIPALES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Votre conseil municipal vous attend pour l'assemblée régulière. Les résolutions permettant l'adoption des décisions qui font de votre municipalité, un lieu où il fait bon vivre, et surtout, là où les élus sont à l'écoute de leurs citoyens.

Séance ordinaire
Lundi, le 10 avril 2017 à 19 h.

À la salle communautaire
22, *chemin l'Arc-en-ciel*

Bienvenue à tous !

SALLE COMMUNAUTAIRE

C'est avec plaisir que nous vous soulignons l'important achalandage de votre salle communautaire. Afin de continuer à vous offrir un service d'accès à ce bien commun à tous, nous vous informons qu'il est primordial de réserver rapidement pour vos événements.

Vous devez communiquer avec *Line Ayotte*, à la réception municipale, au 819 597-2382, poste 221 ou via messagerie électronique à l'adresse suivante : info@munpontmain.qc.ca

Au plaisir de vous recevoir lors de la tenue de vos activités !

Salle communautaire ☎ **819 597-2235**

SERVICE D'URBANISME

Le printemps est enfin arrivé !!!

Planifiez vos travaux et faites vos demandes de permis à l'avance !

Le printemps réveille en vous vos mille et une idées de rénovations, d'ajout de bâtiments accessoires, d'agrandissement de construction quelconque ou simplement d'aménagement de terrain ?

Je vous invite à vous rendre sur le site internet de la municipalité au lien suivant : http://www.munpontmain.qc.ca/urbanisme

et à remplir le formulaire de demandes de permis approprié au type de travaux que vous désirez faire et ainsi, vous serez prêt à commencer vos travaux en toute quiétude lorsque ceux-ci seront approuvés et inscrits sur votre permis émis par la municipalité.

Pour ceux qui n'auraient pas internet, vous pouvez venir au bureau de la municipalité, et il nous fera plaisir de vous remettre ce formulaire de demande.

Je vous invite donc à communiquer avec moi par courriel, par téléphone ou en personne afin de me soumettre vos idées !

LES AFFAIRES MUNICIPALES

SERVICE D'URBANISME

Rappel important !
Votre Installation septique

Plusieurs d'entre vous ont répondu à la demande de la municipalité en ce qui a trait à nous fournir une preuve de vidange septique et nous vous en remercions.

Nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation de nous fournir une preuve de vidange septique comme le prévoit la Loi sur la qualité de l'environnement, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2r.22) ainsi que le règlement municipal portant le numéro 284 relatif au contrôle des fréquences de vidanges de fosses septiques.

À défaut de pouvoir produire cette preuve, nous vous demandons de communiquer avec le département d'urbanisme afin de connaître la marche à suivre dans un tel cas.

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **15 avril 2017** pour nous fournir cette preuve.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

****

Information générale :

Voici deux annonces gouvernementales qui pourraient intéresser certains citoyens désireux de se prévaloir de ces programmes.

Rénover les domiciles des ménages à faible revenu :

Le budget du Québec prévoit un investissement de 20 millions de dollars pour la poursuite du programme RénoRégion qui accorde une aide aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural pour leur permettre de corriger des défectuosités majeures sur leur résidence.

L'aide financière peut atteindre 95% du coût reconnu pour l'exécution des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12000$.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

SERVICE D'URBANISME

Pour ceux qui ont encore un puisard, voici une annonce intéressante :

Installations septiques pour les résidences isolées

Le gouvernement du Québec annonce un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles accordera aux contribuables une aide correspondant à 20 % des dépenses admissibles excédant 2 500 $. L'aide maximale pourra atteindre 5 500 $.

Comme le demandait la FQM, le crédit d'impôt pourra s'appliquer tant pour la résidence principale d'un contribuable que pour sa résidence secondaire, dans la mesure où elle est habitable à l'année et est généralement occupée par le particulier.

Le crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles représente une aide de 65,5 millions de dollars qui profitera à quelque 32 000 contribuables au cours des cinq prochaines années.

Le gouvernement répond ici à une demande historique de la FQM, bien que du travail reste encore à faire dans ce dossier par la mise à jour du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).

Stéphane Poirier
Officier municipal en bâtiment et en environnement
819-597-2382 poste 222
urbanisme@munpontmain.qc.ca

Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

AVIS PUBLIC

Est par la présente, donnée aux contribuables de la municipalité, par la soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière, que :

Lors de la séance ordinaire qui se déroulera en date du 8 mai 2017, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Pontmain déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2016.

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce cinquième (5e) jour d'avril deux mille dix-sept (2017).

(Signé) Nicole Perron

Nicole Perron,
Directrice générale, secrétaire trésorière

La Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain souhaite combler le poste de :

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(IÈRE)

Notre-Dame-de-Pontmain est situé aux abords de la rivière du Lièvre, dans un endroit enchanteur offrant de magnifiques panoramas. Les attraits y sont captivants en toutes saisons, que ce soit l'automne avec ses couleurs qui explosent dans nos belles forêts giboyeuses, l'hiver avec ses activités de pêche blanche et son accès facile aux motoneigistes, le printemps et l'été où l'on peut découvrir des milliers de petits trésors qui font de ce lieu un magnifique paradis logé dans des montagnes luxuriantes et des petits lacs ensemencés dans des eaux d'une pureté sans pareil.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du Conseil municipal, le Directeur (trice) général(e) est responsable de la planification et de la réalisation des programmes approuvés par le Conseil municipal, et ce, en conformité avec ses objectifs et ses priorités. Le titulaire du poste est responsable de l'administration de la municipalité et à ce titre, planifie, organise et contrôle l'ensemble des activités de l'administration municipale, conformément au Code municipal du Québec, et de toutes les lois ou règlements en vigueur.

Il (elle) dirige et coordonne la mise en application de toutes les décisions du Conseil, pour lesquelles il offre son assistance, et a autorité sur les cadres et employés de la municipalité. Soutenu par une équipe de direction, participe activement à tous les aspects opérationnels de la municipalité. Il (elle) est de plus, l'agent de liaison entre les différents services et le Conseil, et agit à titre de président d'élection. Le Directeur (trice) général(e) procède à l'élaboration des politiques, des procédures, et des directives permettant d'assurer la saine gestion des ressources de la municipalité.

Le (la) titulaire du poste a pour mandat de planifier, organiser, développer et superviser les activités de manière à optimiser le rendement et à rationaliser les dépenses. Il (elle) doit être une personne accessible, axée sur les solutions et dotée d'excellentes aptitudes interpersonnelles.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un DEC en techniques juridiques ou administratives, jumelée à une expérience minimale de 5 ans dans un poste de gestion, ou toute autre combinaison formation-expérience pertinente;
- Détenir une expérience du domaine municipal et ou légal serait un atout;
- Être reconnu pour son leadership, son dynamisme, sa facilité à communiquer et des habiletés à stimuler le travail d'équipe et se distinguer par son sens de l'organisation, sa capacité d'analyse et son autonomie;
- Avoir une excellente maîtrise des logiciels de la suite Office, et de la langue française, ainsi qu'une base de l'anglais;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes comptables (CIM) serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance en urbanisme serait un atout.

HORAIRE, SALAIRE & AVANTAGES

- Horaire de 35 heures par semaine;
- Salaire et avantages selon les compétences du (de la) candidat(e) retenu(e) et en considération du marché local.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION 2017-06-12

Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation **avant le 14 avril 2017 à 16h00**, à l'attention de Madame Nathalie Werbrouck, adjointe à la direction, par courriel à dga@munpontmain.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain
5, rue de l'Église, Notre-Dame-de-Pontmain, Qc, J0W 1S0
Téléphone : 819 597-2382 – Télécopieur 819 597-2231

LES AFFAIRES MUNICIPALES

INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résumé du règlement en sécurité incendie

Bien que le printemps tarde à s'installer, le beau temps est tout de même à nos portes. Nous croyons important de vous présenter un résumé du règlement 226, adopté par le conseil municipal en 2008 et qui régit les incendies allumés volontairement.

- Il est strictement interdit de faire des feux d'herbe.
- Les feux ayant un diamètre et une hauteur inférieurs à 1 mètre, sont considérés feux de joie, et ils ne nécessitent pas de permis. Cependant, le présent règlement s'applique quand même.
- Pour tous les autres feux, il est obligatoire d'obtenir un permis de brûlage, au bureau municipal ou auprès du SSI. Le permis est gratuit, et la demande doit être faite 24 heures à l'avance.

IMPORTANT : Même si elle détient un permis de brûlage, une personne qui allume un feu en est toujours responsable et pourrait avoir à débourser les frais d'une intervention du SSI, ainsi que les dommages causés par ce feu.

Lors de votre demande de permis, vous devez prendre connaissance du règlement. Il est possible de le consulter au bureau municipal, auprès du directeur du SSI ou sur le site Internet de la municipalité au : www.munpontmain.qc.ca

Nouvelles des services d'urgence

Les services d'urgences de la municipalité ont été assez sollicités en mars alors que les pompiers ont répondu à une fausse alarme sur la rue principale le 14 mars vers 22 : 30 heures. Puis, le 17 mars vers 18 :30 heures, ils ont été appelés pour un début d'incendie dans un garage résidentiel du chemin Ladouceur. Les dommages se limitent à la suie abondante. Sur place, un homme qui était incommodé par la fumée a été aidé par les PR, pour ensuite être transporté au CH en ambulance.

En plus de cet appel, les PR ont porté assistance à 4 autres personnes victimes d'urgences médicales.

Des questions sur les services de sécurité publique?

N'hésitez pas à entrer en contact avec notre directeur de service :
Monsieur Robert Leclair
Directeur sécurité publique & travaux publics
Téléphone : 819 597-2382, p. 229
Courriel : incendie@munpontmain.qc.ca.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

VOIRIE & TRAVAUX PUBLICS

Déneigement 2016-2017

Notez que le contrat de déneigement et d'inspections obligatoires de la route 309 et des chemins municipaux se termine le 22 avril.

Dégel printanier

Malgré les inspections régulières de l'équipe des travaux publics de la municipalité, le dégel peut provoquer des bris subits et imprévus sur le réseau routier. Si vous apercevez un bris sur un chemin, nous vous invitons à communiquer sans tarder avec la municipalité afin de nous aider à éviter des accidents ou des dommages aux utilisateurs du réseau routier.

Réparations printanières

Malgré l'attention des équipes de déneigement, il est possible que certains terrains en bordure des chemins municipaux aient subi des dommages mineurs. Si c'est le cas chez vous, veuillez communiquer au bureau municipal et s'il y a lieu, dès que le dégel le permettra, nous irons réparer les dommages que nous avons causés.

Nouvelles dates de la période de dégel 2017

La municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain en collaboration avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et Contrôle routier Québec informent les utilisateurs de véhicules lourds ainsi que les expéditeurs, après analyse de la situation sur le terrain, que la période de restrictions de charges en période de dégel dans la zone 2 a été modifiée.

Pour la zone 2, les nouvelles dates officielles pour la période de dégel 2017 sont les suivantes :

- Du lundi 27 mars (00 h 01) au vendredi 26 mai (23 h 59)

Selon l'évolution des conditions météorologiques, le début et la fin de la période de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés.

Des questions sur les travaux publics??
N'hésitez pas à entrer en contact avec notre directeur de service :
Monsieur Robert Leclair
Directeur sécurité publique & travaux publics
Téléphone : 819 597-2382, p. 229
voirie@munpontmain.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

NOUVEL HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE
1027, rue Principale

Les mercredis
Matin : 9 h 30 à 11 h 30
Midi : 12 h 30 à 14 h 00
Soir : 18 h 00 à 19 h 30

Les vendredis
Matin de 9 h 30 à 11 h 30
Midi de 12h 30 à 14 h

« Si vous avez des revues qui ne vous servent plus, vous pouvez nous les apporter »

☎ 819 597-2382 p. 225 **Bibliothèque@munpontmain.qc.ca**

Message de la biblio

Bonjour cher lecteur.

Le mois d'avril qui annonce les belles journées pourquoi ne pas en profiter et vous évader avec un bon livre. Soulignons aussi que le 23 avril est la journée mondiale du livre et des droits d'auteur.

A la biblio, nous avons reçu en don, des livres pour les jeunes alors venez faire un tour en leur compagnie pour leur faire découvrir la passion de la lecture.

Au plaisir de vous rencontrer.

Nathalie et Francine

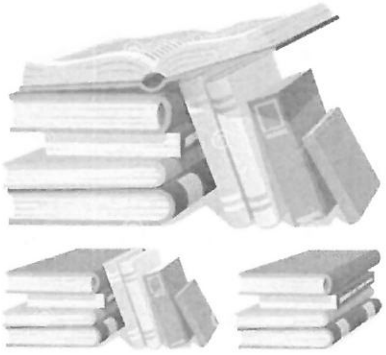

Programmation du Festival interculturel de la Lièvre 2017

VENDREDI LE 19 MAI 2017

Spectacle d'Alain Lamontagne

19h à l'église de Notre-Dame-de-Pontmain au 9, rue de l'Église.

GRATUIT

DIMANCHE LE 21 MAI 2017

Spectacle de Robert Seven-Crows Bourdon et de jeunes conteurs de la Polyvalente Saint-Joseph

13h30 à l'église de Saint-Aimé du Lac-des-Iles au 149, chemin du Village.

GRATUIT

SAMEDI LE 20 MAI 2017

Souper-spectacle

18h au Centre communautaire Gérald-Ouimet au 15, rue Émard, Lac-du-Cerf.

Repas préparé par le *Domaine des Hauts-Bois*

Apéro: Brochettes de légumes et bocconcinis marinés, Croûtons maison et son duo de confits (canard et oignon)
Truffes d'agneau dattes et figues
Entrée **:** Verdure de saison et wapiti fumé à froid
Repas **:** Confit de poulet de grain de *La Rose des vents,* sauce caramel à l'orange et ses légumes à fleur d'ail.
Fromage **:** Plateau de fromages régionaux et gelée de Domaine, accompagné de pain frais.
Dessert : Mousse au chocolat, éclats de cacao et fleur de sel.

Les conteurs :
Élaine Richard, Pierre Labrèche et Robert Seven-Crows Bourdon
45$/billet, nombre de place limité.

Des billets sont disponibles au bureau municipal au 5, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Pontmain

Il y aura du transport par autobus entre les trois municipalités.

Des informations supplémentaires concernant le transport par autobus vous seront transmises dans le prochain ***Villageois***

Suivez-nous sur facebook

Auberge Presqu'île

Joyeuses Pâques à tous

Menu Déjeuner **Dimanche** de Pâques En plus du menu rrégulier ...

Venez Goûter aux : Œufs Bénédictines

Roulade d'Omelette au bacon et salsa

Rouleau d'Asperges & jambon au Gratin

Salade de Fruits & Pain Choco-Bananes

Fines Crêpes aux Fruits & coulis au Rhum

Table d'Hôte pour Fin de semaine de Pâques à partir de 17 heures

Entrées :Nid d'oiseau aux Fruits de Mer

Salade de Roquette & Fraises

Plats Principaux :Casserole de Jambon au Gratin

Médaillons de Porc & Pommes caramélisées

Saumon à l'érable

Desserts :Tarte Framboises & Chocolat

Crème Glacée Frite & Rosette de Pommes

Pour Réservation 819-597-4100

Zéro Déchet

Mme Béa Johnson

LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE

EN COLLABORATION AVEC ***VRAC & CO,***

VOUS PRÉSENTE LA CONFÉRENCE DE ***MME BÉA JOHNSON,***

AMBASSADRICE DU ZÉRO DÉCHET

QUI AURA LIEU LE :

LE LUNDI 17 AVRIL 2017

À 20H00

À LA SALLE DU COEUR-IMMACULÉ-DE-MARIE

570, RUE PANET

MONT-LAURIER

Information

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

(819) 623-7382 ou sans frais 1 (844) 623-7382

Facebook : Régie de la Lièvre – Agente de communication

Site Internet : www.ridl.ca

Vrac & co

Facebook : Vrac & co

Invitation gratuite pour tous

Les Abeilles Actives en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-du-Laus ont le plaisir d'accueillir Marguerite Blais le 27 avril 2017 à 14h au Centre des Loisirs au 15 Ruisseau-Serpent.

Mme Marguerite Blais titulaire d'un doctorat en communication et lauréate de plusieurs prix pour son implication sociale, conférencière, conseillère spéciale, aînés et proches aidants communicatrice, philanthrope, ministre responsable des Aînés de 2007 à 2012 et auteure du livre " Les lieux de mon cœur" Mme Blais aime partager avec les gens la richesse de ses expériences accumulées au cours de sa vie. En tant qu'aînée et avec toute son expérience de proche aidante Mme Blais nous entretiendra du vieillissement actif et de son rôle des proches aidants, ainsi que du rôle que le gouvernement devrait jouer afin de soutenir les proches aidants... et de la vie, parce qu'à la suite d'un ou plusieurs deuils, la vie continue.

Ce livre est une suite d'histoires de vie singulières écrites entre juillet et décembre 2015. Je vivais alors un deuil profond, car je venais de perdre mon mari qui a partagé ma vie durant trente-six ans et pour qui j'ai agi comme proche aidante. Mes doigts courraient sur le clavier. Mon cœur s'ouvrait, se détendait au fur et à mesure que j'avançais des mots. Je jouais avec le temps et l'espace. Ces récits autobiographiques sont présentés sans autre ordre chronologique que celui de la dimension des lieux de mon cœur à des moments précis de ma vie. Ils mettent en lumière plusieurs personnes qui ont marqué ma trajectoire de vie. Bien sûr, cet ouvrage est parcellaire puisque plusieurs autres personnes significatives ont croisé ma route. J'ai toujours travaillé sans me retourner pour ne pas voir ma vie qui défilait à la vitesse d'un mannequin à longues jambes. Mettre un frein, ajuster son refrain et juste ne rien faire de précis n'a jamais fait partie de mon rythme. Mais cette récente déviation de mon parcours me force à ralentir le tempo et à me donner du temps pour me découvrir. L'approche intimiste que j'ai privilégiée me permet un nouveau regard sur ma vie.

Coloriage pour les enfants

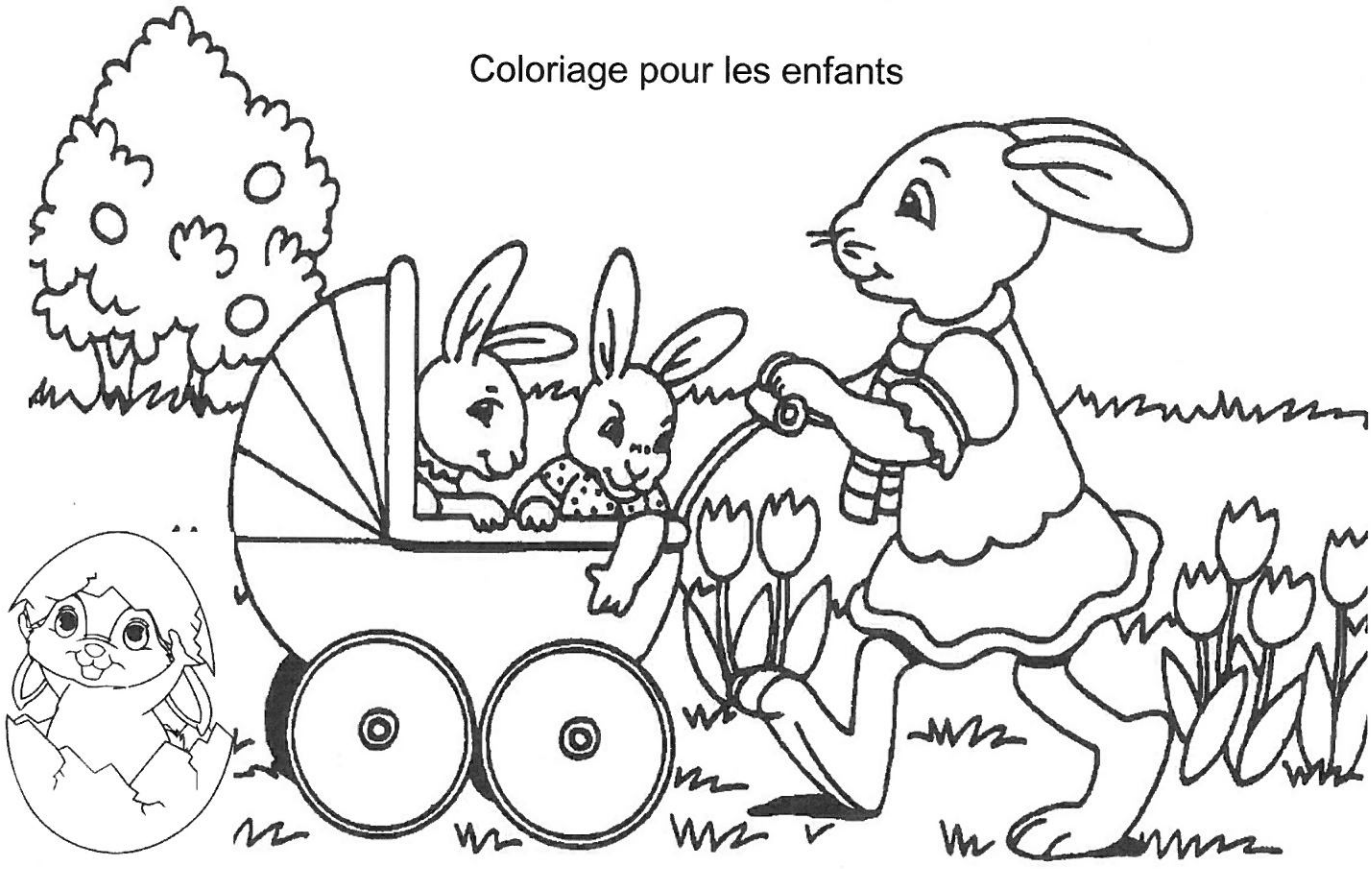

PRISE DE SANG

À Notre-Dame-de-Pontmain

Au 1027, rue Principale

Voici l'horaire des prises de sang :

18 avril	22 août	12 décembre
30 mai	19 septembre	
27 juin	31 octobre	
25 juillet	28 novembre	

Vous devez avoir un rendez-vous avant de vous rendre sur place.

Pour en obtenir un, vous devez communiquer avec la secrétaire-réceptionniste du bureau de Notre-Dame-du-Laus en composant le 819 767-2488 (faites ensuite le 0). Vous pouvez aussi composer le 623-1228 et demandez le CLSC de Notre-Dame-du-Laus.

À LOUER

Chalet au bord de l'eau, quai, 2 chambres, entrée laveuse-sécheuse, idéal pour couple ou personne seule, pas d'animaux.

500$/mois, non chauffé, non éclairé, câble fourni, libre le 1er avril

Info François : ☎ **819 597-2335**

À VENDRE

Moteur 40 HP Suzuki 1992
Bonne condition, 2 temps avec tous les contrôles, pied-court, hélice neuve
Prix : 750$ ferme

Info François : ☎ **819 597-2335**

EQUILUBE INC

POWERPRO ELITE

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ GENERAC

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

LES COÛTS DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ SONT MOINS CHERS QUE VOUS PENSEZ.

Protégez votre maison ou commerce avec une génératrice Generac et restez tranquille d'esprit. S'il y a une panne d'électricité, votre génératrice se mettra en marche automatiquement. C'est aussi simple que ça! Votre mode de vie ne sera pas chambardé.

Faites-nous confiance pour tous vos besoins d'installation et services

000000

Plusieurs modèles disponible selon vos besoins.

www.equilube.ca · equilube_manager@yahoo.ca
Tél. : **1 866 550-6457** · Téléc. : 1 866 660-6457

Financement disponible

****

RAPPEL!!! Rapports d'impôts pour l'année 2016

Comme dans le passé, vous pouvez vous prévaloir du programme des bénévoles offert par le Centre d'Action Bénévole Léonie Bélanger (CABLB) pour la préparation de vos rapports de l'année 2016 et auquel je suis officiellement inscrit comme bénévole au volet «Service des Impôts».

Je peux vous recevoir chez-moi ou encore me rendre à votre domicile, si vous ne pouvez-vous déplacer, pour examiner tous les documents requis et obtenir votre autorisation pour procéder à la préparation de vos rapports.

Qui peut en bénéficier?

Les personnes à faibles revenus âgées de 60 ans ou plus.

Contribution: 15,00$ (personne seule)
28,00$ (couple)

Vous pouvez communiquer avec moi, Marcel Grenier, en tout temps au (819) 597-2620.

Les petites annonces

CLUB DE L'ÂGE D'OR ARC -EN-CIEL

Prochain dîner **14 avril** à compter de 11heures.
Menu spécial du *Vendredi Saint*
Les personnes ne possédant pas de voiture, la M.A.D.A fournit le transport gratuitement . Il suffit de le mentionner lors de votre réservation.
Réservation : ☎ **819 597-2061**
Romance Grenier

Vous invite à leur souper mensuel
Samedi **29 avril** à compter de 18 h.
Suivi d'une soirée dansante
animée par Mme Germaine Plouffe
Réservation :
☎ **819 597-2463** Micheline Racicot

Bienvenue à tous!

CARDIO DANSE AVEC POIDS

Les lundis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30

ZUMBA

Les mardis de 18 h 30 à 19 h 30

Pour tous!
À la salle Arc-En-Ciel
Pour info : **Johanne ☎ 819 616-0519**

La Société d'horticulture et d'écologie de Mont-Laurier

Organise un voyage au Jardin botanique de Montréal, le 12 août 2017. Venez découvrir la nouveauté de cette année pour notre voyage.
On vous rappelle que notre première conférence se tiendra le mercredi 26 avril :

Roses et clématites, plantes compagnes animée par André Poliquin,

au CFP de Mont-Laurier, 850 rue Taché
à 18 h 45.
On vous attend en grand nombre

Club de l'Âge d'Or de Lac-du-Cerf
15 rue Émard, Lac du Cerf

Vous invite à son souper mensuel
Le 21 avril 2017
Le souper est servi à 18 h
et suivi d'une soirée de danse
avec la musique de Germaine Plouffe

Membre 14.00$
Non-membre 16.00$

Veuillez confirmer votre présence au
☎ **819 597-2128**
Bienvenue à toutes les personnes
de 40 ans et plus

CLUB DE BRIDGE

(40 membres actifs)

Lancez-vous un défi !
Inscription pour initiation au bridge
Les cours sont débutés !
Nous avons besoin de joueurs,
hommes et femmes!

Cours gratuit !
Lundi de 13 h à 16 h 30

À la salle Arc-en-Ciel
au 22, chemin de l'Arc-en-ciel
à Notre-Dame-de-Pontmain
Lise Poisson ☎ 819 597-2594

À VENDRE

Matelas Simmons Glenda Queen, semi-ferme, servi 1 an ½, facture en preuve.
Payé 1 059$, laisserais à 500$

☎ **819 597-2460**

Recette

CASSEROLE ÉCLAIR AU THON

Préparation : 20 minutes
Prêt en : 1h
Portions : 4 de 1 tasse chacune

Ingrédients :

2 tasses de nouilles aux œufs, non cuites
½ tasse de fromage à la crème
¼ tasse de lait écrémé
2 boites (120g chacune) de morceaux de thon léger dans l'eau, égouttés
1 tasse de petits pois surgelés
4 oignons verts, tranchés
1 tasse de fromage Double cheddar râpé Cracker Barrel léger
8 craquelins Ritz, écrasés
1 c. à soupe de margarine, fondue

Préparation :

Chauffer le four à 350F.

Cuire les nouilles selon le mode d'emploi, sans ajouter de sel; égoutter, en réservant 1/3 tasse de l'eau de cuisson. Mélanger le produit de fromage à la crème et le lait jusqu'à homogénéité.

Mélanger les nouilles, l'eau de cuisson réservée, le thon, les petits pois, l'oignon, le fromage râpé et le mélange de fromage à la crème; mettre dans une casserole de 2 litre vaporisée d'un enduit à cuisson. Couvrir.

Cuire 30 minutes. Entre-temps, mélanger les miettes de biscuits et la margarine.

Remuer délicatement la préparation dans la casserole; garnir du mélange de miettes. Cuire, à découvert, de 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce que la garniture soit dorée.